

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

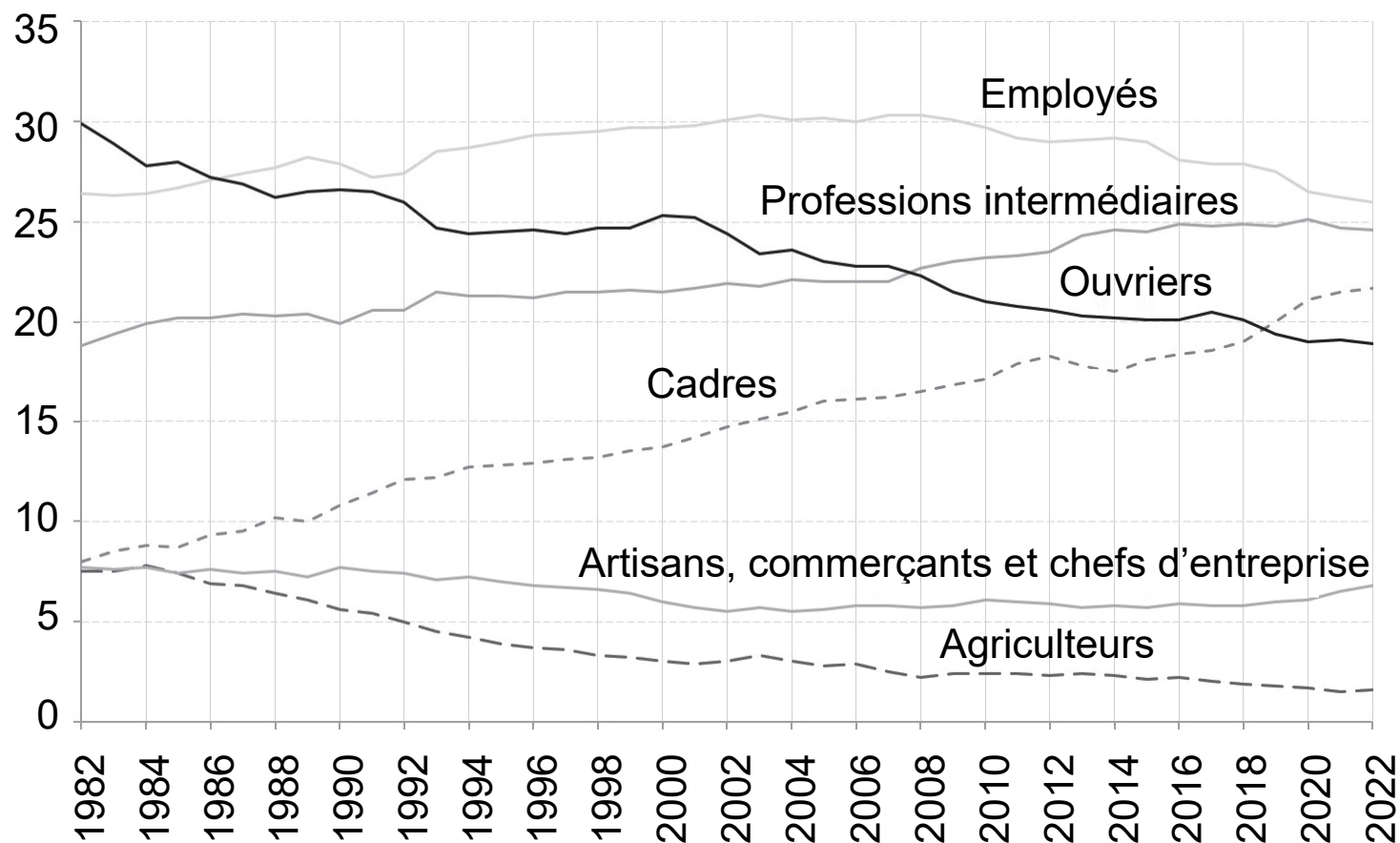
Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'évolution de la structure socioprofessionnelle contribue à expliquer la mobilité sociale.

DOCUMENT 1

Répartition des personnes en emploi selon le groupe socioprofessionnel, de 1982 à 2022 (en %)

en %



Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT).

Source : Rebecca PARTOUCHE, « Portrait des professions en France en 2022 », *INSEE Focus*, n°324 (données enquêtes Emploi, séries longues sur le marché du travail), 29 avril 2024.

DOCUMENT 2

Mobilité sociale des hommes selon le groupe socioprofessionnel du père de 1977 à 2015 (en %)

Groupe socioprofessionnel du père :	1977	1985	1993	2003	2015
Agriculteurs exploitants	63,5	68,1	74,8	72,6	73,3
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	71,4	72,2	72,1	79,4	79,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	48,7	42,7	48,7	47,9	51,0
Professions intermédiaires	61,0	67,4	66,4	66,7	68,9
Employés et ouvriers qualifiés	54,4	57,0	58,0	56,6	57,4
Employés et ouvriers peu qualifiés	75,1	82,6	85,0	83,1	77,9

Champ : France métropolitaine, femmes et hommes de nationalité française en emploi ou ayant travaillé, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Lecture : En 2015, 77,9 % des hommes ayant un père employé ou ouvrier peu qualifié relèvent d'un groupe socioprofessionnel différent de celui de leur père.

Source : *INSEE Références*, « France, portrait social » (données enquêtes Formation et qualification professionnelle 1977, 1985, 1993, 2003 et 2014-2015), édition 2023.

DOCUMENT 3

Dans le scénario de référence, 1 million d'emplois seraient créés entre 2019 et 2030, dont deux tiers dans les services marchands. Avec la poursuite de la tertiarisation de l'économie, la croissance de l'emploi dans les services serait équivalente à celle de l'emploi d'ici 2030. Le poids des services traduit la spécialisation hexagonale, d'une part dans les services aux entreprises, d'autre part dans les services d'utilité collective portés par la socialisation des dépenses (1) d'éducation, de santé et d'action sociale. Les services généraux de l'administration continueraient de se replier. Il en va de même de l'emploi agricole qui poursuivrait sa décrue au même rythme que par le passé. En revanche, les métiers industriels se redresseraient, inversant la tendance baissière des années passées.

Entre 2019 et 2030, seraient créés :

- ▶ 410 000 postes de médecins, infirmiers, professions paramédicales, aides à domicile et aides-soignants ;
- ▶ 180 000 postes dans les métiers de l'informatique et de la recherche ;
- ▶ 135 000 postes d'ouvriers de la manutention ;
- ▶ 120 000 postes dans les métiers du bâtiment (dont la moitié de cadres) ;
- ▶ 45 000 postes dans les métiers industriels

Source : Rapport du groupe Prospective des métiers et qualifications « Les Métiers en 2030 », *France stratégie* et *DARES*, 2022.

(1) Prise en charge par les administrations publiques de ces dépenses.